

**HAVRE-SAINT-PIERRE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le jeudi 26 août 2021 à 19 h, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe.

Sous la présidence de monsieur le maire Pierre Cormier.

**SONT PRÉSENTS :**

Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5

**SONT ABSENTS :**

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3

**EST AUSSI PRÉSENT :**

Nabil Boughanmi	nouveau directeur général
-----------------	---------------------------

---

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h

---

**RÉSOLUTION N° 1332-21  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier  
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

---

**RÉSOLUTION N° 1333-21  
DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS  
MUNICIPAUX DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM) :  
AUTORISATION**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Havre-Saint-Pierre accorde de l'importance à une gestion plus stratégique des dépenses et des investissements alignés sur les buts et objectifs que la Municipalité s'est fixés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit se munir d'outils de gestion de l'ensemble de ces actifs; ce qu'elle ne possède pas à date de façon adéquate;

CONSIDÉRANT QUE la gestion des actifs permet aux collectivités comme la nôtre de bien gérer les infrastructures municipales, de prendre des décisions éclairées en matière d'investissements et de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services fiables et abordables aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le programme de gestions des actifs municipaux (PGAM) de la Fédération canadienne des municipalités soutient de nombreuses activités, notamment la collecte de données et l'analyse des besoins en gestion des actifs, l'élaboration de politiques et la formation du personnel qui les mettra en œuvre;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
et unanimement résolu

QUE le conseil municipal demande au directeur général, monsieur Nabil Boughanmi de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour l'Amorce en gestion des actifs, outil de planification et formation.

QUE la Municipalité de Havre-Saint-Pierre s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités, afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

1. Développer la politique et la stratégie de la gestion des actifs municipaux.
2. Mise en place d'outils (informatiques ou autres) pour la planification des actifs municipaux.
3. Développer les connaissances du personnel en gestion des actifs.

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre consacre le montant de 62 500 \$ au financement des coûts associés à ce projet dont 50 000 \$ seront remboursés par la subvention de la FCM.

---

## **PROJET DE RÈGLEMENT N° 350 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 334 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE HAVRE-SAINT-PIERRE : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT**

---

La conseillère Nathalie Bernier donne avis de motion qu'elle présentera lors d'une prochaine séance, pour adoption, un règlement modifiant le règlement n° 334 concernant le traitement des élus de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

Le présent règlement est ainsi déposé et le directeur général en fait la présentation.

---

**RÉSOLUTION N° 1334-21**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par la conseillère Marie Ève Thériault  
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 25.

---

---

**Pierre Cormier, maire**

---

**Nabil Boughanmi, directeur général**